

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 13 février 1969

La séance est ouverte à deux heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Ovide Laflamme (Montmorency) présente le 3^e rapport du comité permanent des privilèges et élections, en français et en anglais.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Bruce S. Beer (Peel-Dufferin-Simcoe) présente le 5^e rapport du comité permanent de l'agriculture.

[Note de l'Éditeur: les rapports précités figurent aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

LA DISCUSSION À LA CHAMBRE LE VENDREDI
14 FÉVRIER

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai fait une proposition et je pense que toute la Chambre convient qu'elle devrait avoir l'occasion demain de discuter la conférence fédérale-provinciale qui a eu lieu cette semaine. Donc, si la Chambre y consent, je propose qu'au moment où nous aborderons les ordres inscrits au nom du gouvernement demain, le premier ministre puisse proposer une motion d'ajournement de la Chambre. Je propose que cette motion soit débattue, que tous les discours soient limités à 20 minutes, sauf ceux du premier ministre et du chef de l'opposition, que l'heure réservée aux simples députés soit supprimée et que la motion soit censée avoir été adoptée à 5 heures, à moins qu'elle ne le soit auparavant. Si la Chambre est d'accord, sans doute un ordre en ce sens pourrait-il être adopté.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Je crois que c'est une bonne idée, monsieur l'Orateur. Pendant que les gros bonnets du gouvernement étaient absents, les travaux de la Chambre ont sensiblement progressé. Il reste peu

d'articles inscrits au *Feuilleton*. Nous aurions pu penser que le gouvernement aurait besoin d'une semaine pour défendre ses positions et tirer au clair ses politiques, mais nous sommes prêts à entreprendre ce débat demain.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, un accord de principe est effectivement intervenu ce matin à ce sujet, mais j'espère que le leader du gouvernement à la Chambre voudra en changer un point. Je pense à la limite de 20 minutes fixée pour les porte-parole du troisième et quatrième parti à la Chambre. J'espère que le leader du gouvernement à la Chambre consentira à ce que le temps alloué aux porte-parole de ces deux partis soit porté à 40 minutes, celui des autres orateurs étant limité à 20 minutes.

L'hon. M. Macdonald: Je suis tout à fait favorable à cette proposition, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La proposition soumise à la Chambre par l'honorable président du Conseil privé, modifiée quant au temps de parole des participants, est-elle acceptée?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE DÉPÔT DE LA RECOMMANDATION DE
L'O.I.T. CONCERNANT LES TRAVAILLEURS
AGRICILES

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): J'aimerais, monsieur l'Orateur, déposer un document en anglais et en français. M'abstenant de faire les remarques d'usage lors du dépôt d'un document semblable, j'aimerais vous dire en quoi il consiste. Il s'agit d'une recommandation adoptée par la conférence de l'Organisation internationale du Travail lors de sa 52^e session l'année dernière, en vue de maintenir la recommandation 132 concernant l'amélioration des conditions de vie et de travail des fermiers, des métayers et des catégories analogues de travailleurs agricoles.

• (2.10 p.m.)

Je dépose aussi le document du ministère de la Justice où il donne son avis sur la